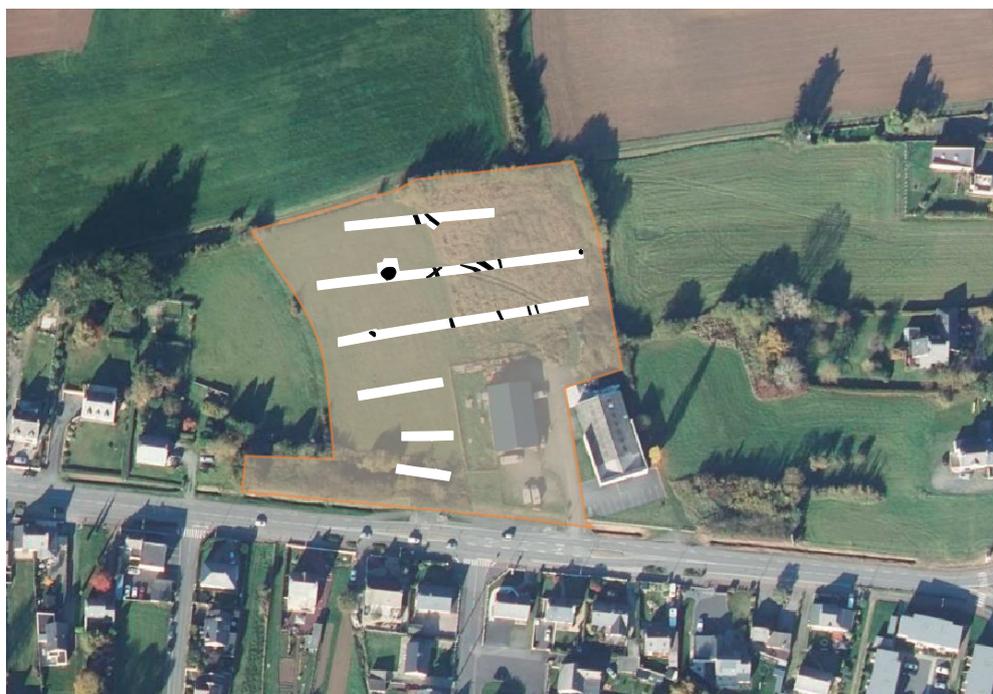


Bretagne, Côtes-d'Armor, Hillion

Hillion, Av. Monseigneur Le Mée

Sous la direction de

Anne-Louise Hamon



Bretagne, Côtes-d'Armor, Hillion

Hillion, Av. Monseigneur Le Mée

Code INSEE
22081

Entité archéologique
EA220816256

Arrêté de prescription
2022-237

Opération archéologique
OA 056256

Code Inrap
DI.45655

sous la direction de
Anne-Louise Hamon

par
Anne-Louise Hamon

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sevigne Cedex
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Avril 2023

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports par le SRA Bretagne a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

1 - les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective.

2 - toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport).

3 - la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :
DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>
Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique
Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Sommaire

| | |
|----|--|
| 5 | I. Données administratives, techniques et scientifiques |
| 6 | Fiche signalétique |
| 7 | Mots-clefs |
| 8 | Liste des intervenants |
| 10 | Notice scientifique |
| 10 | État du site |
| 11 | Cadastre |
| 13 | Arrêté de prescription |
| 19 | Projet scientifique d'intervention |
| 22 | Arrêté de désignation |
| 54 | II. Résultats |
| 26 | 1. Cadre de l'intervention |
| 26 | 1.1. La prescription du diagnostic |
| 28 | 1.2. Conditions de l'intervention |
| 28 | 1.2.1. Organisation du chantier, hygiène et sécurité |
| 29 | 1.2.2. Collaboration technique |
| 29 | 1.2.3. Mode opératoire |
| 30 | 1.3. Contexte environnemental |
| 30 | 1.3.1. Localisation géographique, topographie, hydrographie |
| 32 | 1.3.2. Géologie, sédimentologie |
| 33 | 1.4. Contexte archéologique |
| 34 | 2. Résultats |
| 34 | 2.1. Les indices gallo-romains |
| 36 | 2.2. Quelques fossés non datés |
| 36 | 2.2.1. Les vestiges d'époque moderne/contemporaine |
| 37 | 2.3. Conclusion |
| 38 | Bibliographie |
| 39 | Liste des figures |
| 54 | II. Résultats |
| 42 | Inventaire des tranchées |
| 42 | Inventaire des faits |
| 42 | Inventaire du mobilier |
| 43 | Inventaire des photographies |
| 43 | Inventaire des minutes |



**I. Données
administratives,
techniques et
scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne
Département
Côtes-d'Armor

Commune
Hillion

Adresse ou lieu-dit
Av Monseigneur Le Mée

Codes

Code INSEE
22081

Numéro d'opération archéologique
SRA : OA 05 6256

Numéro de l'entité archéologique
<<Entité archéologique>>

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence Lambert 93

x : 281 710 m

y : 6 835 655 m

z : 19 m à 22 m NGF

Références cadastrales

Commune
Hillion

Année
2023

Section(s)
ZV

Parcelle(s)
293, 295, 310, 321 à 329

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Renseignement non communiqué

Propriétaire du terrain

non acquis par l'aménageur

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
SRA 2022-237

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable :
SRA 2023-058

Numéro de référence Inrap :
D 145655

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

SAS Bleu Mercure Promotion
3 rue des Mimosas
Immeuble 1,618
22190 Plérin

Nature de l'aménagement

Extension de zone d'activité

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Anne-Louise Hamon, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737,
37577 Cesson-Sévigné Cedex

Dates d'intervention sur le terrain

Diagnostic
du 13 au 14 mars 2023

Post-fouille
Mars 2023

Données quantitative de l'opération

Surface prescrite
11 000 m²

Surface disponible
11 000 m²

Surface ouverte
1 034 m²

% de la surface sondée
9,4 %

Mots-clefs

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Épipaléolithique et Mésolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Final
 - Chalcolithique
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Final
- Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier âge du Fer)
 - La Tène (second âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire
 - Bas-Empire
- Époque médiévale**
 - Haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - Bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
 - Ère industrielle
 - Première Guerre mondiale
 - Seconde Guerre mondiale

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Four
- Fosse
- Fossé
- Trou de poteau
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Argile : atelier
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Habitat
- Puits
- Extraction
- Paléosol
- Carrière

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Terre cuite architecturale

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- Analyse de la céramique
- Analyse de métaux
- Acquisition des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- autre

Liste des intervenants

Intervenants scientifiques

| Nom, Prénom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|---------------------------------------|---|---|
| Yves Menez, SRA | Conservateur régional de l'archéologie | Prescription et contrôle scientifique |
| Gadéa Cabanillas SRA | Conservatrice du patrimoine | Prescription et contrôle scientifique |
| Michel Baillieu, Inrap | Directeur adjoint scientifique et technique | Mise en place et suivi de l'opération |
| Anne-Louise Hamon Mathonnat, Inrap | Responsable de recherche archéologique | Responsable scientifique |

Intervenants administratifs

| Nom, Prénom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|---------------------------------------|--|---|
| Yves Menez, SRA | Conservateur régional de l'archéologie | Prescription et contrôle scientifique |
| Gadéa Cabanillas SRA | Conservatrice du patrimoine | Prescription et contrôle scientifique |
| Claude Le Potier, Inrap | Directeur interrégional Grand-Ouest | Mise en place de l'opération |
| Arnaud Dumas, Inrap | Secrétaire général Grand-Ouest | Mise en place et suivi de l'opération |
| Michel Baillieu, Inrap | Directeur adjoint scientifique et technique | Mise en place et suivi de l'opération |
| Thomas Arnoux, Inrap | Délégué du directeur adjoint scientifique et technique, Bretagne | Mise en place et suivi de l'opération |
| Élodie Craspay, Inrap | Assistant opérationnelle | Mise en place et suivi de l'opération |
| Laurent Aubry, Inrap | Assistant technique, région Bretagne | Logistique |
| Isabelle Giron-Audeoud, Inrap | Conseil Sécurité et prévention | Suivi de sécurité sur le chantier |
| Nathalie Ruaud, Inrap | Gestionnaire de centre | Suivi logistique |

Autres intervenants

| Nom, Prénom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|---------------------------------------|-----------------------------|--|
| Christine Boumier, Inrap | Documentaliste | Gestion du fond documentaire de recherche |
| Stéphanie Hurtin, Inrap | Gestionnaire de collections | Chargé de l'accessibilité physique et intellectuelle des collections |

Autres intervenants

| Nom, Prénom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|---------------------------------------|-----------------------------|--|
| Entreprise Beaussire, Carentan (50) | Bâtiment et travaux publics | Location de pelle mécanique et de base-vie mobile, |

Équipe de fouille

| Nom, Prénom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|---------------------------------------|--|---|
| Anne-Louise Hamon, Inrap | Responsable de recherches archéologiques | Rédaction du rapport d'intervention |
| Maelenn Lebrun, Inrap | Technicienne de fouille | Fouille et relevés |
| Antoine Lepetit, Inrap | Topographe | Relevés topographiques |

Intervenants post-fouilles

| Nom, Prénom, organisme d'appartenance | Tâches génériques | Tâches affectées dans le cadre de l'opération |
|---------------------------------------|--|---|
| Anne-Louise Hamon, Inrap | Responsable de recherches archéologiques | Rédaction du rapport d'intervention, coordination des intervenants, Infographie |
| Emmanuelle Collado, Inrap | Photographe - Infographe, | PAO |

Notice scientifique

État du site

Le diagnostic mené avenue Monseigneur Le Mée, à Hillion (Côtes d'Armor), fait suite au projet d'extension de la zone d'activité de Beausoleil, sur 1.1 ha, au sud du village de Licellion.

L'ouverture à la pelle mécanique de 6 tranchées de sondages a donné lieu à la découverte de quelques fossés de petit gabarit, correspondant généralement à des délimitations parcellaires.

Une large fosse probablement creusée dans le but d'extraire des pierres a été mise au jour au nord-ouest de l'emprise. Un fragment de tuile à rebord et un tesson de poterie de facture antique indiquent une attribution à l'époque gallo-romaine pour cette cavité.

Aucun vestige en lien avec le passage, au sud du projet, de la voie antique Corseul-Carhaix n'a été découvert.

Les tranchées de sondages ont été rebouchées et chenillées en fin d'intervention.

Localisation de l'opération

Région : Bretagne
 Département : Côtes d'Armor (22)
 Commune(s) : Hillion
 Adresse/Lieu-dit : Av Mons. Le Mée

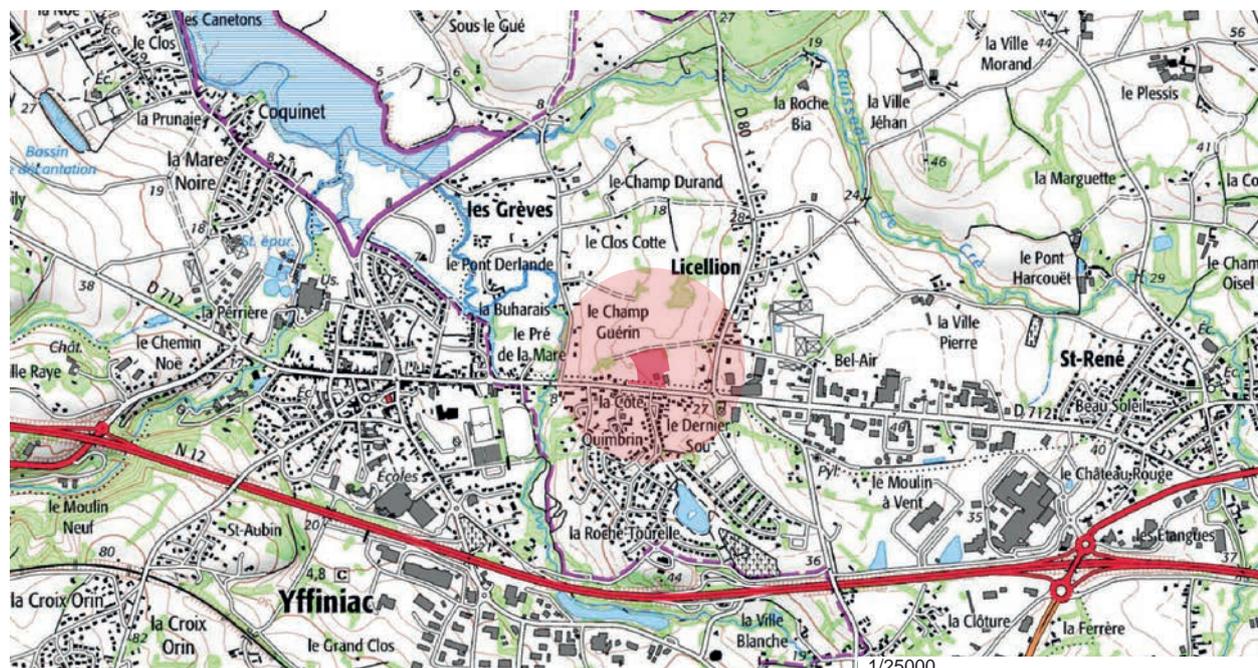
Coordonnées géographiques et altimétriques :

X – 281710 m
 Y – 6835655 m
 Z – 19 à 22 m ngf

Section(s) et parcelle(s) :
 ZV 293, 295, 310, 321 à 329



1/200000
 0 10km



1/25000
 0 1250m

Cadastre



Arrêté de prescription



D145655

COURRIER RECU LE

29 JUL. 2022

INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Arrêté n° 2022-237 du 26 juillet 2022

ARRÊTÉ n° 2022-237 portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis de construire n° PC 022 081 22 Q0023 déposé par la SAS Bleu Mercure Promotion, relatif au projet de construction de bâtiments pour des cellules artisanales, rue Monseigneur Le Mée à Hillion (Côtes-d'Armor), reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 29 juin 2022 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, le projet se développe dans un secteur particulièrement sensible, le long de la voie romaine de Corseul à Carhaix et au sud de deux sites antiques détectés en prospection pédestre au lieu-dit La Cotte 1 et 2 (22 081 0009 et 22 081 0029) ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Côtes-d'Armor
Commune : HILLION
Lieu-dit : rue Monseigneur Le Mée - « Licellion Sud - Extension de la zone d'activités de Beausoleil »
Cadastre : section : ZV parcelles : 310, 321 à 329, 295, 293

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 11 000 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

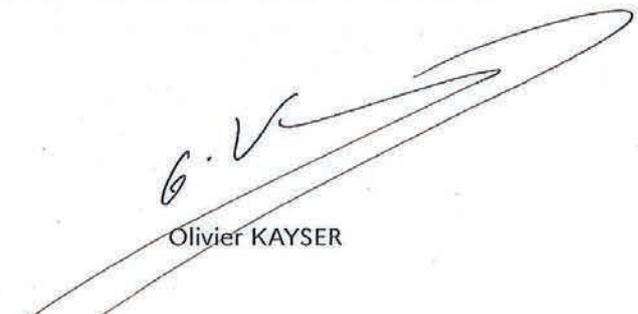
Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la SAS Bleu Mercure Promotion, 3 rue des Mimosas, 22190 Plérin et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 26 juillet 2022

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :
SAS Bleu Mercure Promotion
Inrap
Saint-Brieuc Armor agglomération
Copie :
Commune d'Hillion
Préfecture des Côtes-d'Armor

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2022-237
portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

| | |
|-----------------|---|
| Région : | Bretagne |
| Département : | Côtes-d'Armor |
| Commune : | HILLION |
| Lieu-dit : | rue Monseigneur Le Mée - « Licellion Sud - Extension de la zone d'activités de Beausoleil » |
| Cadastre : | section : ZV parcelles : 310, 321 à 329, 295, 293 |
| pétitionnaire : | SAS Bleu Mercure Promotion, 3 rue des Mimosas, 22190 Plérin |

Emprise du diagnostic archéologique : 11 000 m²

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic en milieu rural (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition des vestiges archéologiques ou du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies pourront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels seront effectués afin de préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Les sondages manuels et mécaniques seront replacés sur un plan général et feront l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouille, ainsi que de coupes stratigraphiques (avec cotes altimétriques) et de photographies.

Tout élément permettant d'apprécier l'intérêt scientifique des vestiges archéologiques mis au jour (nature des structures, étendue du site, chronologie, recoupements, phasages éventuels, mobilier datant, etc.) et leur état de conservation devra être mentionné et explicité dans le rapport de diagnostic soumis à l'examen de la Commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA).

Le rapport de diagnostic devra être remis au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF, accompagné d'un plan d'emprise de l'opération figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

Cette opération de diagnostic est motivée par la localisation du projet dans un secteur particulièrement sensible, le long de la voie romaine de Corseul à Carhaix et au sud de deux sites antiques détectés en prospection pédestre au lieu-dit La Cotte 1 et 2 (22 081 0009 et 22 081 0029).

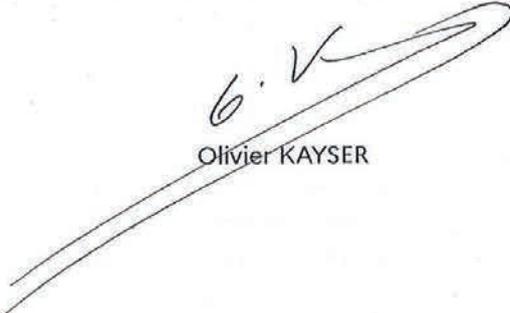
L'objectif de ce diagnostic est donc de déterminer la nature, l'état de conservation et l'intérêt scientifique des vestiges qui pourraient être conservés dans l'emprise prescrite, afin que leur sauvegarde par l'étude ou la mise en place de mesures techniques de conservation puissent être envisagées préalablement à la réalisation des travaux de construction.

Les ensembles de vestiges mis au jour seront replacés dans leur contexte topographique, archéologique, historiques et géographique.

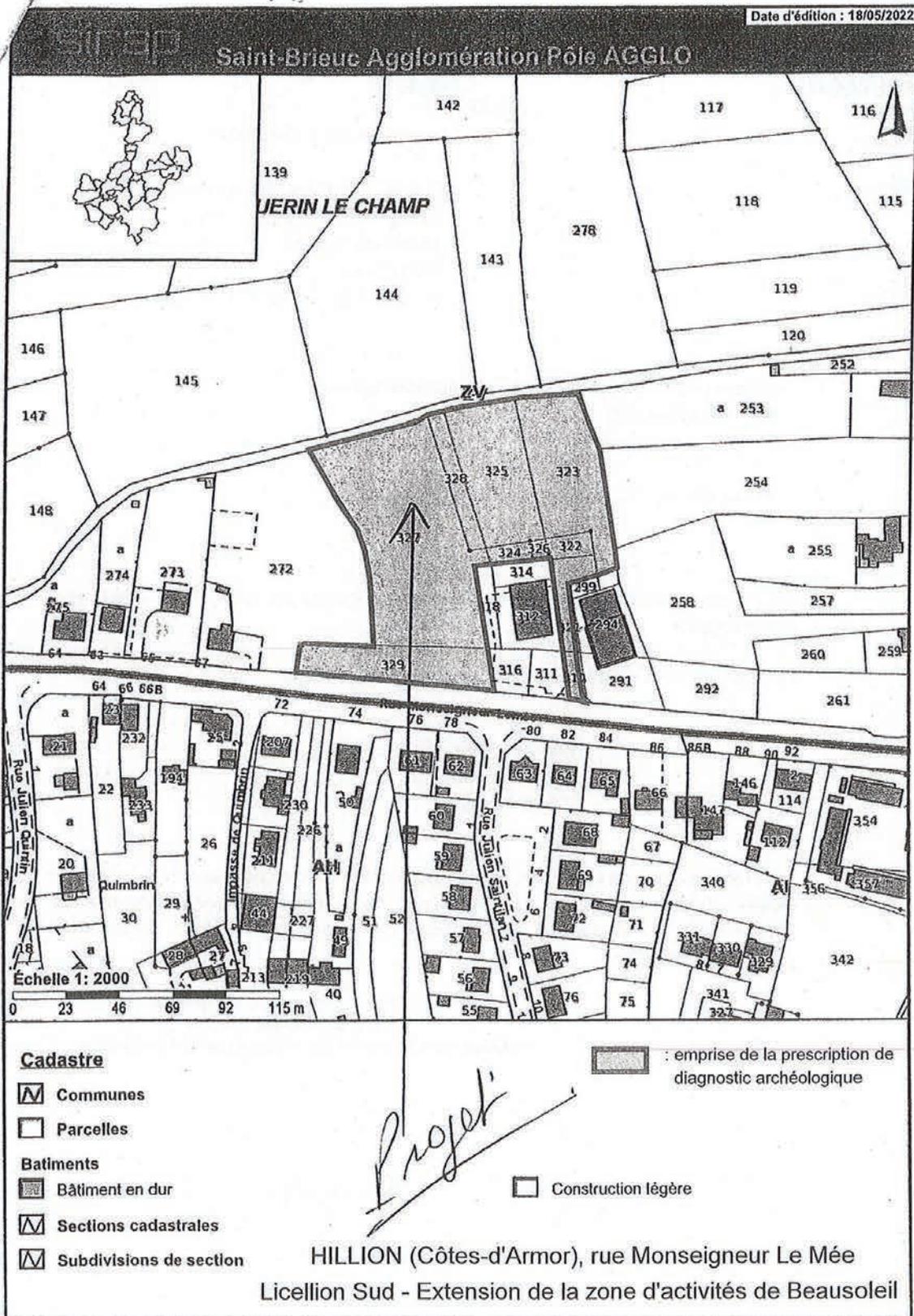
Le Service régional de l'archéologie devra être informé du démarrage du chantier de diagnostic ainsi que des découvertes significatives.

Fait à Rennes, le 26 juillet 2022

Pour le Préfet de région Bretagne
et par subdélégation
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER





Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Anne Villard
Poste : 02 99 84.59.00
anne.villard@culture.gouv.fr
REFERENCE : 22/AV/NC/297

COURRIER RECU LE

29 JUL 2022
3827
INRAP GO

Direction Régionale
des Affaires Culturelles

Rennes, le 26 juillet 2022

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE Cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique

Réf : HILLION (22)
rue Monseigneur Le Mée

PJ : arrêté n° 2022-237

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint portant prescription de diagnostic archéologique.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

SAS Bleu Mercure Promotion
3 rue des Mimosas
22190 Plérin

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour cette opération, le rapport final d'opération, au format pdf, sera remis au Service régional de l'archéologie, versé dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable en ligne.

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Projet scientifique d'intervention



Le Directeur-adjoint scientifique et technique



Ref : MB/TA/EC/2022/2032

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n° 1A 200 817 6111 9

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
« HILLION (22), RUE MONSEIGNEUR LE MÉE »

Opération : D145655 – Arrêté n° 2022-237

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 22/09/2022

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 29 juillet 2022 portant sur le diagnostic dénommé « HILLION (22), RUE MONSEIGNEUR LE MÉE » sur la commune de Hillion dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

P.J. : projet de diagnostic

Direction interrégionale
Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
T. +33 (0)2 23 36 00 40
F. +33 (0)2 23 36 00 50

inrap.fr

Diagnostic archéologique D145655 HILLION (22), RUE MONSEIGNEUR LE MÉE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

| | | | | | |
|----------|--|-------------|---------------|--|--|
| Région | Bretagne | Département | Côtes-d'Armor | | |
| Commune | Hillion | | | | |
| Lieu-dit | RUE MONSEIGNEUR LE MÉE | | | | |
| Cadastre | Hillion : ZV 310, 321, 322, 323, 324,325, 326, 327, 328, 329, 295, 293 | | | | |

| Prescription | N° Arrêté | Réception | Surface | Attribution | Envoi projet |
|--------------|-----------|------------|----------------------|-------------|--------------|
| Initiale | 2022-237 | 29-07-2022 | 11000 m ² | | 22/09/2022 |
| Modification | | | | | |

| | | | |
|----------------------|---------------|----------------------|--|
| Contexte actuel | Rural | Contexte particulier | |
| Nature archéologique | Non stratifié | | |

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2022-237, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A déterminer ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera en la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

| Moyens humains | Terrain | Etude |
|-----------------------|---------|---------|
| Responsable Opération | 3 jours | 2 jours |
| Technicien | 2 jours | |

| Moyens mécaniques | Ouverture | Rebouchage |
|---------------------|-----------|------------|
| Pelle sur chenilles | 2 jours | 1 jour |
| Transfert | 1 | |

- **Tranche Provisionnelle**

| Moyens humains | Terrain | Etude |
|-------------------------|---------|---------|
| Responsable Opération | 4 jours | 4 jours |
| Technicien | 4 jours | 2 jours |
| Dessinateur | | 4 jours |
| Spécialiste (Céramique) | | 5 jours |
| Topographe | 1 jour | 1 jour |
| | | |

| Moyens mécaniques | Ouverture | Rebouchage |
|---------------------|-----------|------------|
| Pelle sur chenilles | 3 jours | 1 jour |
| | | |

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

| Terrain | Etude | Calendrier prévu pour la phase terrain |
|---------|---------|--|
| 6 jours | 6 jours | Février 2023 |

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

| |
|--|
| Nom du DAST |
| Michel-Alain Baillieu  |

Arrêté de désignation



COURRIER RECU LE

853
17 FEV. 2023

INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2023-058 du 14 février 2023

Service régional de l'archéologie

**Arrêté n° 2023-058 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2022-237**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2022-237 du 26 juillet 2022 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Hillion, rue Monseigneur Le Mée (22) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Anne-Louise HAMON (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2022-237, n° d'opération : 6256.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Anne-Louise HAMON.

Fait à Rennes, le 14 février 2023

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Destinataire :
Mme Anne-Louise HAMON
Copie :
Inrap
Commune d'Hillion

II. Résultats

1. Cadre de l'intervention

1.1. La prescription du diagnostic

La prescription du diagnostic archéologique de l'avenue Monseigneur Le Mée par le Service régional de l'Archéologie de Bretagne s'inscrit dans le cadre de la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 sur l'archéologie préventive. Elle fait suite au projet d'extension de la zone d'activité de Beausoleil, par la Société Bleu Mercure, sur une surface de 11 000 m², dans un contexte archéologique sensible, le long de la voie romaine de Corseul à Carhaix, et à quelques centaines de mètres de trois indices de sites antiques.

La réalisation du diagnostic a été confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, (Inrap) par l'arrêté préfectoral numéro 2022-237 émis le 26 Juillet 2022.

L'opération archéologique s'est déroulée sur 2 jours les 13 et 14 Mars 2023, sous la direction d'Anne-Louise Hamon, (Inrap), avec la collaboration de Maelenn Lebrun (Inrap).

L'intervention a concerné les parcelles 293, 295, 310, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328 et 329 de la section ZV du cadastre communal d'Hillion. (Fig. 1). La phase de rédaction du rapport s'est déroulée à la suite de l'intervention de terrain, en Mars 2023.

Un procès verbal constatant les conditions d'accessibilité aux terrains à la date du démarrage de l'intervention le 13 Mars 2023 a été signé entre l'Inrap représenté par A.-L. Hamon, et la Société Bleu Mercure, représentée par Mme S. Moreau. Un second procès verbal, rétrocédant la responsabilité légale des terrains à l'aménageur a clôturé l'opération après la remise en état du terrain.



Fig.1 Plan général et numérotation des parcelles (section ZV du cadastre 2023)

(© DAO A.-L. Hamon, Inrap)

1.2. Conditions de l'intervention

1.2.1. Organisation du chantier, hygiène et sécurité

1.2.1.1. Déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT), réseaux

Les concessionnaires gérant les réseaux d'eau, (adduction et assainissement), de gaz (transport et exploitation), d'électricité (transport et exploitation) et de télécommunication ont été contactés en amont de l'opération dans l'éventualité de la présence de réseaux aériens ou souterrains dans la zone d'étude. Aucun réseau ne concernait directement les terrains sondés.

1.2.1.2. Cantonnement

Un cantonnement composé d'une roulotte équipée de sanitaires et d'un chauffage au gaz a été installée en bordure sud de l'emprise pour toute la durée de l'intervention.

1.2.1.3. Difficultés techniques rencontrées sur le terrain

Plusieurs secteurs de l'emprise n'ont pas pu être sondés pour diverses raisons (**Fig. 1**):

- La prescription inclut une surface d'environ 500 m² constituée par les parcelles ZV 293, 295, 310 et 321, composant actuellement le chemin d'accès au site et au garage jouxtant le terrain sondé. Ces espaces n'ont pas été sondés.
- Des friches ont limité l'accès du terrain à la pelle mécanique, sur la partie nord-est du site, et sur la parcelle ZV 329, dans l'angle sud-ouest du projet.
- La remontée récurrente de la nappe aquifère a été notée sur les tranchées 1 à 4, ouvertes sur la moitié nord du site. Les pluies violentes d'un orage survenu lors de notre premier jour d'intervention ont également contribué à noyer une partie des structures archéologiques notées en surface de décapage (**Fig. 2**).



Fig.2 Tranchée 3, vue vers l'est, impact des précipitations et de l'affleurement de la nappe aquifère (© Prise de vue A.-L. Hamon, Inrap)

Toutes les tranchées ont été rebouchées au cours ou en fin d'intervention, avec tri des terres végétales et stériles, évacuation des eaux stagnantes et chenillage de surface.

1.2.2. Collaboration technique

Les travaux de sondages mécaniques ont été réalisés à l'aide des engins de l'entreprise de travaux publics Beaussire de Cats/Carentan (Manche). Antoine Lepetit (cellule topographie de l'Inrap à Cesson-Sévigné) a assuré les relevés topographiques permettant la mise en place du plan général des tranchées et des structures archéologiques observées. Les relevés ont été rapportés au système de géoréférencement Lambert 93 et d'altimétrie NGF. Les données cartographiques ont été traitées sur SIG(Système d'Information Géographique) à partir du logiciel QGIS.

Emmanuelle Collado a été sollicitée pour le montage du rapport avant l'impression de celui-ci par l'entreprise Chaumeil (Puys de dôme).

1.2.3. Mode opératoire

1.2.3.1. Méthodologie de terrain

L'opération de diagnostic, qui a compris une phase d'ouverture des tranchées, suivie d'un temps d'évaluation des vestiges découverts a duré 2 jours, faisant intervenir une pelle mécanique de 20 tonnes équipée d'un godet lisse de 3 m de largeur. 6 tranchées ont été creusées, principalement dans le sens de la pente, réparties sur toute la surface de terrain accessible.

Les structures archéologiques : 3 fosses et 11 fossés, ont pu être identifiées en fond de tranchées le plus souvent sous la forme d'anomalies sédimentaires de couleur brune à grise tranchant sur l'encaissant naturel d'arène argileuse ocre jaune. Les tranchées ont atteint des profondeurs moyennes de 0.4 m. Le repérage des structures archéologiques en surface de décapage s'est parfois avéré difficile sur un sol naturel irrégulier, en particulier sur l'altérite et les affleurements de rocher diaclasé.

Marquées au sol dès leur mise au jour à la bombe de peinture fluorescente, les structures ont été numérotées, inventoriées, avant d'être relevées manuellement à l'échelle 1/100. Le topographe a par la suite repris les contours des vestiges et des tranchées à l'aide d'un GPS, de manière à dresser un relevé général du site. Le plan de masse ainsi obtenu est rapporté aux systèmes de référence géographique Lambert 93 et de nivellement NGF.

En fonction de leur intérêt archéologique, une phase d'évaluation des indices mis au jour a suivi l'ouverture des tranchées, afin de définir l'ampleur des occupations, de les caractériser et de les dater. Il convenait alors d'élargir les tranchées les plus riches, de sonder à la main ou à l'aide de la pelle mécanique les structures les plus représentatives, et de, si possible, y prélever un mobilier archéologique datant. En parallèle, une couverture photographique sur support numérique a été effectuée. Le mobilier récolté sera entreposé pour étude pour une durée de cinq années maximum dans les locaux de l'Inrap de Cesson Sévigné. Il sera par la suite déposé au dépôt départemental des Côtes-d'Armor. Les documents de fouille liés à l'opération seront confiés au SRA. de Rennes pour être archivés.

1.2.3.2. Communication et diffusion des résultats

Le rapport final d'opération, directement diffusé auprès des principaux intervenants de la fouille : aménageur, Service Régional de l'Archéologie, INRAP, sera consultable au Service Régional d'Archéologie, à Rennes, puis ultérieurement, en ligne, sur le site de la bibliothèque numérique du SRA : <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/>.

Toute utilisation des données informatives ou iconographiques de ce rapport est soumise à autorisation préalable de l'Inrap.

1.3. Contexte environnemental

1.3.1. Localisation géographique, topographie, hydrographie

Le projet d'extension de la zone d'activité prend place à l'extrémité sud de la commune d'Hillion, à proximité du bourg d'Yffiniac, en bordure nord de la route départementale 712 (Fig. 3).

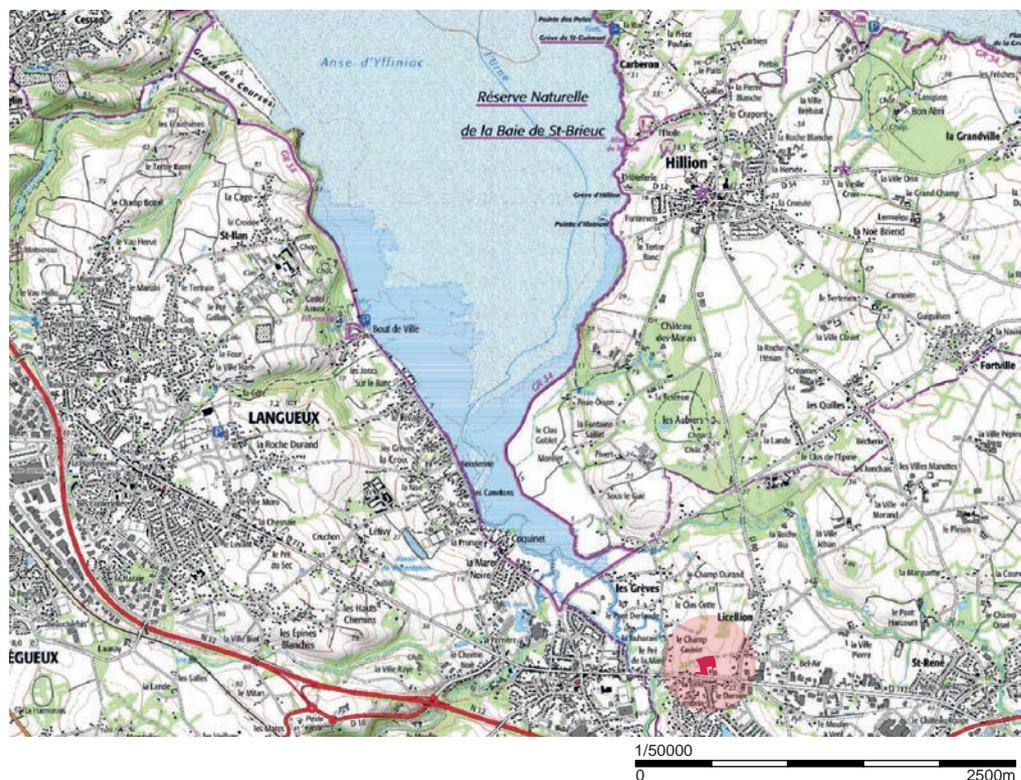


Fig.3 Localisation géographique du diagnostic
(© IGN, DAO A.-L. Hamon, Inrap)

Ce secteur du fond de la baie de Saint Brieuc poursuit un développement urbain notable le long de la route Nationale 12 et autour de la ville d'Yffiniac (Fig. 4). Le paysage au petit relief collinaire se compose pour l'essentiel de cultures céréalières pratiquées sur des parcelles assez largement ouvertes. Notre secteur de travail prend place sur le versant ouest d'une colline culminant à 40 m d'altitude, à 600 m à l'est, au niveau de la zone de Bel Air.

Le terrain sondé se présente sous la forme d'une parcelle légèrement pentue, recouverte d'herbe. Une déclivité moyenne de 2.5 % s'observe d'est en ouest. Au sud, la parcelle 329 aujourd'hui noyée dans la friche buissonnante est séparée de la parcelle 327 par une rupture de pente abrupte.

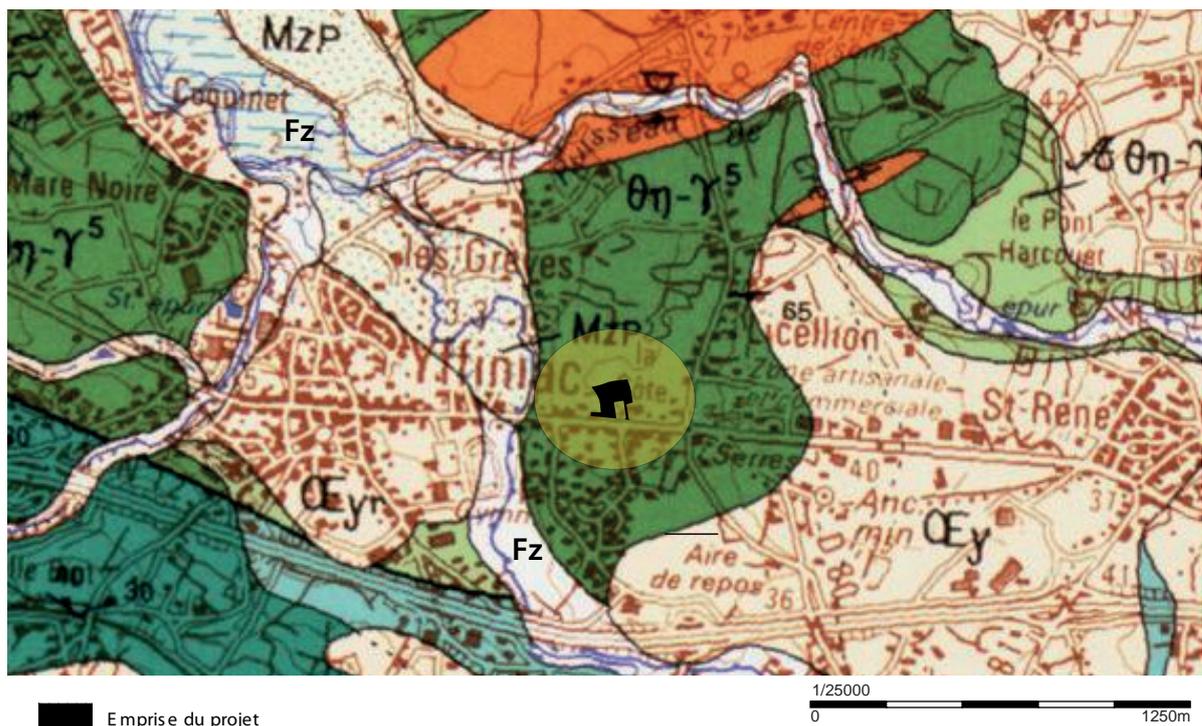


1/5000
0 250m



Fig.4 Vues aériennes du site en 1952 et en 2021 (© IGN, DAO A.-L. Hamon, Inrap)

1.3.2. Géologie, sédimentologie



■ Emprise du projet

Légende des formations géologiques:

- Fz: Alluvions fluviales récentes à actuelles, localement estuariennes : galets, graviers, sables, limons et/ou argiles (de débordement). Holocène
- MzP: Sols de polder
- OEyr: Loess de couverture remaniés, localement altérites mélangées (Weichsélien à Actuel)
- OEy: Loess de couverture : limons éoliens périglaciaires würmiens en partie remaniés (?). Parfois Intercalations de cailloutis et de coulées de solifluxion ("head"). Pléistocène supérieur (Weichsélien)
- iè-ã5: Gabbrodiorites et tonalites gneissiques, amphibolites. Néoproterozoïque II (Cryogénien)
- ã4-5: Granodiorites et trondhjémites gneissiques. Néoproterozoïque II (Cryogénien)
- äiBY: Métagabbros (602 +/- 4-8 Ma). Néoproterozoïque III (Ediacarien)

Fig.5 Contexte géologique (© BRGM, DAO A.-L. Hamon, Inrap)



Fig.6 Aspect du substrat en surface de décapage, dans la tranchée 5 (© prise de vue A.-L. Hamon, Inrap)

La carte géologique éditée en 2005 par le BRGM évoque pour le sous-sol, un gabbrodiorite, une roche grenue impliquée dans la formation de Morieux (complexe granito-gneissique penthévrien, soit antérieur au Briovérien). (Égal *et al.* 2005, (Fig. 5).

Le terrain naturel rencontré en fond de tranchée est d'aspect variable. Il correspond le plus souvent à une arène plus ou moins argileuse de couleur ocre jaune, issue de l'altération des niveaux supérieurs du socle (Fig. 6). Celui-ci pointe sur certains secteurs, sous la forme d'un rocher granitoïde altéré et fracturé (gabbro).

Le log rencontré sur tout le site est simple. Sur 0.4 m de hauteur sont observés un niveau d'une trentaine de centimètres de terre végétale et une dizaine de centimètres de limon arénacé posé sur le substrat arénacé ou rocheux. La position topographique haute du terrain diagnostiqué peut expliquer l'absence de colluvions ou de loess.

Le comblement de limon argilo-arénaire des structures anthropiques se distinguent de l'encaissant par une couleur brune à grise. Les remplissages comportent souvent des petites pierres de faciès granitoïde.

1.4. Contexte archéologique

Le secteur environnant le projet de la rue Monseigneur Le Mée s'avère assez pauvre en indices de site.

Dans un rayon de 2 km autour de l'emprise à sonder, nous noterons la présence de 4 sites ayant livré un mobilier gallo-romain en surface de labour (Fig. 7 n° 1 à 4). Ces découvertes sont issues de prospections pédestres organisées par le Ceraa (Centre régional d'Archéologie d'Alet) et par l'association « histoire et patrimoine de Hillion », depuis les années 1980. Pour l'essentiel, il s'agit de fragments de *tegulae* et de tessons de poterie commune ou de céramique sigillée, indiquant la présence probable de plusieurs occupations à caractère domestique.

Par ailleurs, un diagnostic réalisé par Stéphan Hinguant (Inrap) en 2017 au niveau du lotissement de Buchonnet à 1 600 m au sud-est, a permis la découverte d'une urne à crémation et de quelques fossés gallo-romains, et de fragments de céramique attribués à l'âge du Bronze (Hinguant 2017).

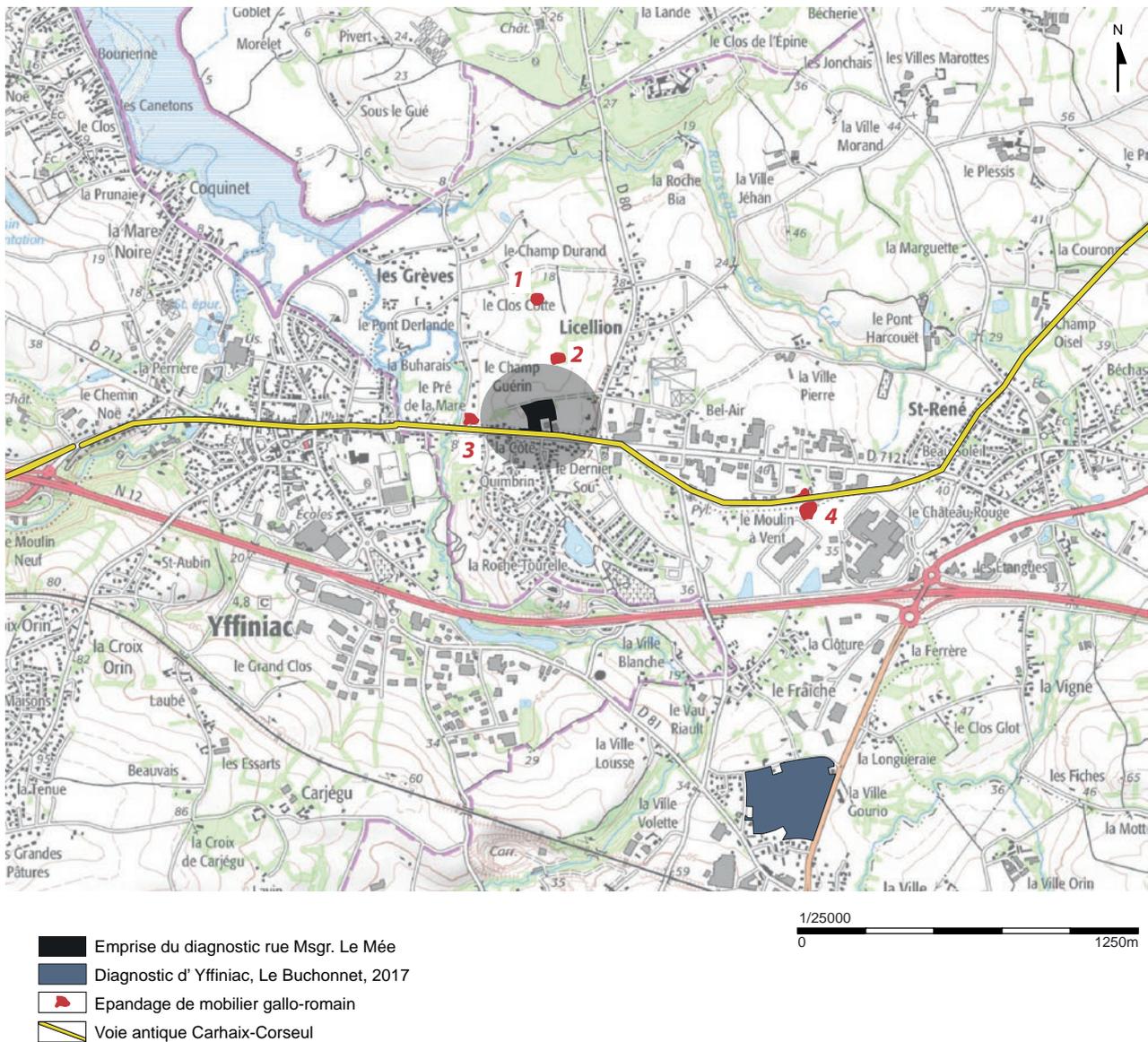


Fig.7 Contexte archéologique © Patriarche, DAO A.-L. Hamon, Inrap)

2. Résultats

- La surface du projet atteint 11000 m².
- 6 tranchées ont été ouvertes, couvrant une surface totale de 1034 m² représentant 9.4 % de la surface du projet. (Fig 8)
- 14 structures archéologiques ont été inventoriées, exclusivement des structures en creux : 3 fosses et 11 fossés.

Le mobilier découvert en surface ou au sein du comblement de ces structures se résume à un fragment de tuile à rebord et un tesson de céramique gallo-romains.

2.1. Les indices gallo-romains

Une fosse de 5.3 m sur 4.5 m figure dans la partie occidentale de la tranchée 2 (Fig.8). Sondée à la pelle mécanique sur $\frac{1}{4}$ de sa surface, elle atteint une profondeur de 0.6 m (Fig. 9). Deux types de comblement ont été relevés en stratigraphie : un dépôt de blocs de pierres granitoïdes noyées dans un limon arénacé brun, d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur maximale, est surmonté par une vingtaine de centimètres d'arène argileuse brune.

Un rebord de tegula et un petit fragment de céramique orangé de facture gallo-romaine permettent d'attribuer cette large cavité à l'Antiquité. Ce type d'excavation, pratiqué au niveau d'un affleurement rocheux correspond le plus souvent à une petite carrière superficielle, creusée dans le but de récolter un matériau pierreux de qualité ordinaire.

La tranchée 6 a été pratiquée à proximité du tracé supposé de la voie Corseul-Carhaix dans le but de localiser d'éventuels indices d'aménagement de voirie. Le sols naturel a été rapidement atteint, à 0.4 m de profondeur, sans qu'aucun vestige n'ait été mis en évidence. Il était malheureusement impossible d'approfondir les investigations sur ce secteur, du fait de la présence d'une végétation dense sur la parcelle 329.

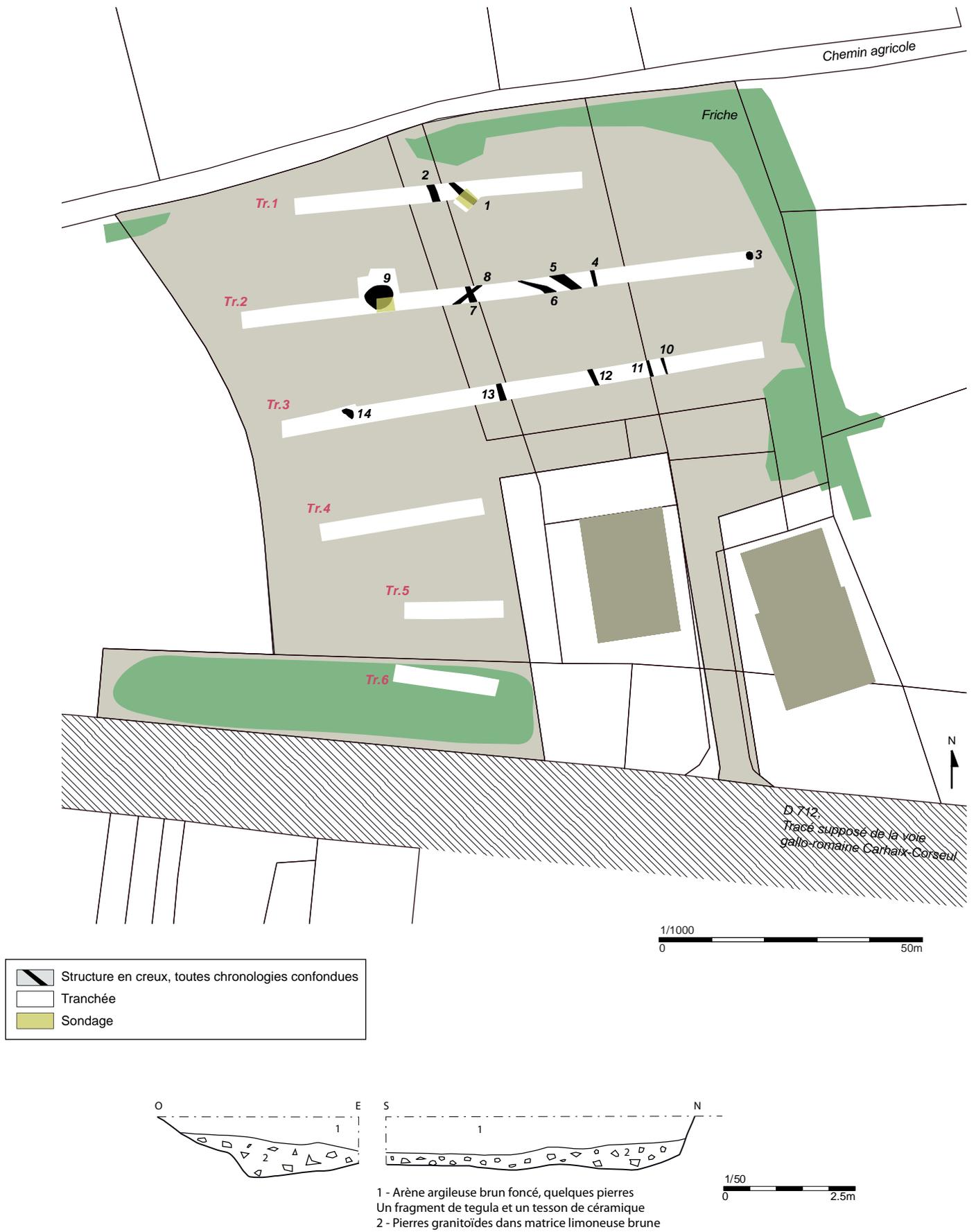


Fig.8 Plan général du diagnostic (© DAO A.-L. Hamon, Inrap)



Fig.9 Tranchée 2, la fosse 9 sondée sur son quart sud-est (© prise de vue A.L. Hamon, Inrap)

Catalogue du mobilier :

Tranchée 2, F. 9, surface

Un fragment de tegula, avec rebord, de 177 g.

Datation proposée : Gallo-romain

Tranchée 2, F. 9, US 1 sondage mécanique

1 tesson de céramique à surface orange à cœur gris, émoussé, 5g. Bord.

Datation proposée : Gallo-romain

2.2. Quelques fossés non datés

Un sondage mécanique pratiqué sur le fossé 1 de la tranchée 1 a débouché sur le classement du fait 1 parmi les structures naturelles (Fig. 8). En effet, une épaisseur de limon d'une dizaine de centimètres, et surtout les délimitations très irrégulières du fait ont permis de conclure ici à la présence d'un piégeage limoneux le long des diaclases naturelles du sous-sol. Le même fait se retrouve en tranchée 3 sous la forme de la structure 5.

5 autre fossés repérés sur le site n'ont pu être datés. Parmi eux, deux petits fossés empierrés : F.10 et F.11 peuvent correspondre à deux drains.

2.2.1. Les vestiges d'époque moderne/contemporaine

3 fossés : F. 2, F. 7 et F. 13 mis au jour dans les tranchées 1 2 et 3 peuvent être rapidement datés du fait de leur présence sur le cadastre napoléonien (1812) (Fig. 10). Ils correspondent à une haie encore visible sur la photo aérienne du début des années 1950 (Fig. 4).

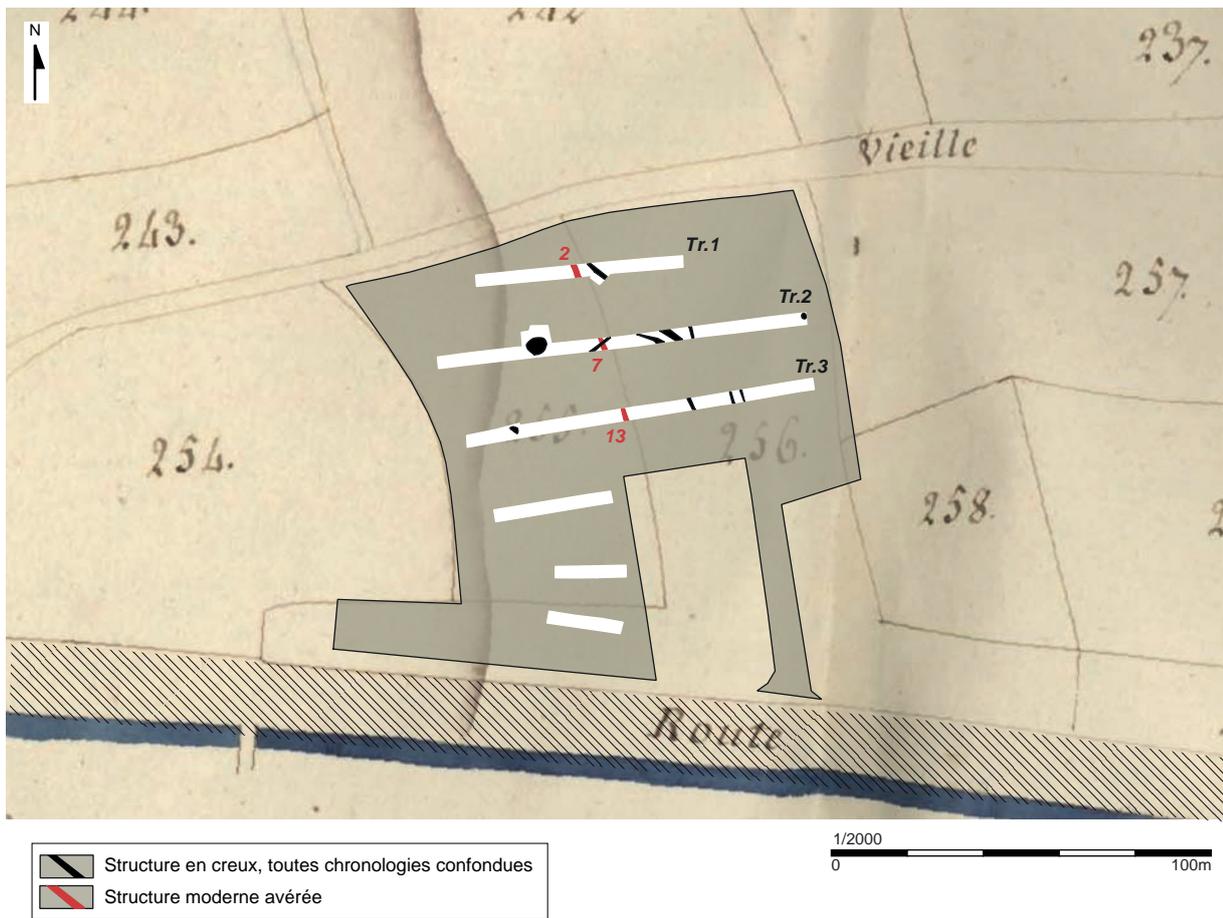


Fig.10 Résultats du diagnostic superposés au cadastre napoléonien (1812) (© Archives des Côtes d'Armor, DAO A.-L. Hamon, Inrap)

2.3. Conclusion

Le diagnostic mené rue Monseigneur Le Mée, à Hillion a débouché sur la découverte d'une fosse d'extraction de pierres attribuable à la période gallo-romaine et de quelques tronçons de fossés dont trois constituent les traces d'une même haie datée de l'époque moderne.

Aucun indice en lien avec le passage, en bordure sud de l'emprise, de la voie antique Corseul-Carhaix n'a été découvert.

Bibliographie

Source bibliographique

Bizien 2018

BIZIEN C. – Prospection-inventaire, nord de la Haute Bretagne, arrondissements de Dinan (22), Saint-Brieuc (22), Guingamp (22), Rennes (35), Fougères (22), Saint-Malo (35), Rapport de Prospection, Centre régional d'Archéologie d'Alet (Ceraa), 2018, 357 p.

Egal *et al.* 2005

ÉGAL É., THOMAS É., GUENNOC P., HALLÉGOUËT B., HOULGATTE E., AUGRIS C. (2004) – Carte géol. France (1/50 000), feuille Saint-Brieuc (243). Orléans : BRGM.

ÉGAL É., THIÉBLEMONT D., THOMAS É., GUENNOC P., HALLÉGOUËT B., avec la collaboration de CARN A., CHANTRAINE J., GUERROT C., HOULGATTE E., LE BERRE P., MARTALET G., MONNIER J., TEGYEY M., TRUFFERT C. (2004) – Notice explicative, Carte géol. France (1/50 000), feuille Saint-Brieuc (243). Orléans : BRGM, 221 p.

Hinguant 2017

HINGUANT S. Commune d'Yffiniac (Côtes d'Armor), Rue du Haut des Champs, Le Buchonnet, rapport de diagnostic archéologique Inrap 2017, 40 p.

Langouet 1984

LANGOUET L., *La prospection archéologique dans les départements d'Ille et Vilaine et des Côtes du Nord*, rapport de prospection-inventaire, Centre régional d'Archéologie d'Alet (Ceraa) Saint Malo 1984, 908 p.

Données numériques en ligne :

Flux exploités en Mars 2023 :

- La carte archéologique nationale : base de données Patriarche, éditée par le Service régional d'Archéologie de Bretagne

- Le fond cadastral actuel édité par cadastre.gouv.fr

- Le fond cartographique IGN 1/25000 édité par Ign.fr

- Le fond photographique aérien, missions 1952 et 2021, édité par geobretagne.fr

- Le fond cartographique géologique édité en ligne par le BRGM sur le site : infoterre.brgm.fr

Archives départementales, pour le cadastre napoléonien de 1817, consulté en ligne sur le site : archives.cotesdarmor.fr

Wikipédia.org :

page sur la commune d'Hillion : wikipedia.org/wiki/Hillion

Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie de Bretagne :

culture.gouv.fr/

Regions/Drac-Bretagne/

Ressources-documentaires/

Bibliotheque-numerique-du-service-regional-de-l-archeologie

Liste des figures

| | |
|----|--|
| 27 | Fig.1 Plan général et numérotation des parcelles (section ZV du cadastre 2023) (© DAO A.-L. Hamon, Inrap) |
| 28 | Fig.2 Tranchée 3, vue vers l'est, impact des précipitations et de l'affleurement de la nappe aquifère (© Prise de vue A.-L. Hamon, Inrap) |
| 30 | Fig.3 Localisation géographique du diagnostic (© IGN, DAO A.-L. Hamon, Inrap) |
| 31 | Fig.4 Vues aériennes du site en 1952 et en 2023 (© IGN, DAO A.-L. Hamon, Inrap) |
| 32 | Fig.5 Contexte géologique (© BRGM, DAO A.-L. Hamon, Inrap) |
| 32 | Fig.6 Aspect du substrat en surface de décapage, dans la tranchée 5 (© prise de vue A.-L. Hamon, Inrap) |
| 33 | Fig.7 Contexte archéologique (© Patriarche, DAO A.-L. Hamon, Inrap) |
| 35 | Fig.8 Plan général du diagnostic (© DAO A.-L. Hamon, Inrap) |
| 36 | Fig.9 Tranchée 2, la fosse 9 sondée sur son quart sud-est (© prise de vue A.-L. Hamon, Inrap) |
| 37 | Fig.10 Résultats du diagnostic superposés au cadastre napoléonien (1812) (© Archives des Côtes d'Armor, DAO A.-L. Hamon, Inrap) |

III. Inventaires techniques

Inventaire des tranchées

| N° de tranchée | surface (m²) | Profondeur (m) | Type de substrat | Faits |
|----------------|----------------|----------------|--|---------|
| 1 | 178 | 0,4 | Rocher fracturé et arène ocre jaune | 1 et 2 |
| 2 | 344 | 0,4 | Limon sablo-argileux et altérite à petites pierres | 3 à 9 |
| 3 | 294 | 0,4 | Limon sablo-argileux | 10 à 14 |
| 4 | 98 | 0,35 | altérite et arène argileuse brune | |
| 5 | 58 | 0,4 | altérite et arène argileuse, filons de rocher diaclasé | |
| 6 | 62 | 0,4 | altérite et arène argileuse brune | |
| total | 1034 m² | | | |

Inventaire des faits

| N° | Nature | Tranchée | Long. | Larg. | Diam. | Prof. | Comblement | Profondeur d'apparition | Sondage | Minute | Datation |
|----|-----------|----------|-------|-------|-------|-------|--|-------------------------|-----------|--------|--------------|
| 1 | Diaclase? | 1 | | | 0,9 | 0,15 | Arène limoneuse gris brun meuble | 0,4 | Mécanique | | |
| 2 | Fossé | 1 | | 1,25 | | | Limon gris très foncé, très meuble, quelques pierres. | 0,4 | | | Moderne |
| 3 | Fosse | 2 | | | 1,5 | | Limon sablo-argileux gris | 0,4 | | | |
| 4 | Fossé | 2 | | 0,6 | | | Limon sablo-argileux gris foncé et petites pierres de 5cm | 0,4 | | | |
| 5 | Fossé | 2 | | 1,2 | | | Limon sablo-argileux brun | 0,4 | | | |
| 6 | Fossé | 2 | | 0,75 | | | Limon sablo-argileux brun et quelques pierres | 0,4 | | | |
| 7 | Fossé | 2 | | 1 | | | Limon sablo-argileux gris foncé | 0,4 | | | Moderne |
| 8 | Fossé | 2 | | 0,6 | | | Limon sablo-argileux gris foncé | 0,4 | | | |
| 9 | Fosse | 2 | 5 | >3 | | 0,6 | Limon sablo-argileux gris foncé et petites pierres de 5cm. Tegula et tesson de céramique | 0,4 | | 1 | Gallo-romain |
| 10 | Drain? | 3 | | 0,5 | | | Pierres granitoides 10cm dans matrice de Limon sablo-argileux gris brun | 0,4 | | | |
| 11 | Drain? | 3 | | 0,5 | | | Pierres granitoides 10cm dans matrice de Limon sablo-argileux gris brun | 0,4 | Mécanique | | |
| 12 | Fossé | 3 | | 0,7 | | | Limon sablo-argileux brun gris | 0,4 | | | |
| 13 | Fossé | 3 | | 1 | | | Limon sablo-argileux brun gris | 0,4 | | | Moderne |
| 14 | Fossé | 3 | 2,5 | 1,1 | | | Limon brun très foncé, meubles, pierres granitoides | 0,4 | | | |

Inventaire du mobilier

| Tranchée | Fait | Us | prof. | Iso | Catégorie | Description | Nombre de fragments (éléments dans le sac) | Poids (gr.) | Datation proposée par spé. | Conservation |
|----------|------|----|---------|-----|-------------|----------------------------|--|-------------|----------------------------|--------------|
| 2 | 9 | 1 | surface | | Céramique | tesson | 1 | 5 | Gallo-romain | |
| TCA | | | | | | | | | | |
| 2 | 9 | 1 | surface | | Terre Cuite | fragment de tuile à rebord | 1 | 177 | Gallo-romain | non conservé |

Inventaire des photographies

| Titre Photo | Tranchée | Fait | Auteur | Description | Date |
|-----------------------|----------|------|-------------|--|------------|
| OA 05 6256 Tr2 F9 | 2 | 9 | A.-L. Hamon | Sondage mécanique de la fosse 9, coupe nord | 14/03/2023 |
| OA 05 6256 Tr2 F9 (2) | 2 | 9 | A.-L. Hamon | Sondage mécanique de la fosse 9, vue générale vers le nord-ouest | 14/03/2023 |
| OA 05 6256 Tr3 | 3 | | A.-L. Hamon | Vue de la tranchée envoyée vers le nord-est | 14/03/2023 |
| OA 05 6256 Tr5 | 5 | | A.-L. Hamon | Vue de la tranchée vers l'ouest | 14/03/2023 |

Inventaire des minutes

| Minute n° | Récapitulatif des faits | Contenu minute | Echelle | Format |
|-----------|-------------------------|----------------|---------|--------------|
| 1 | " Tr. 2 F. 9 | coupe | 1/20 | polyester A3 |

Hillion, Av. Monseigneur Le Mée

Chronologie

Antiquité
Temps Moderne
Époque contemporaine

Sujets et thèmes

Structures agraires
Carrière

Mobilier

Céramique
Terre cuite architecturale

Le diagnostic mené avenue Monseigneur Le Mée, à Hillion (Côtes d'Armor), fait suite au projet d'extension de la zone d'activité de Beausoleil, sur 1.1 ha, au sud du village de Licellion.

L'ouverture à la pelle mécanique de 6 tranchées de sondages a donné lieu à la découverte de quelques fossés de petit gabarit, correspondant généralement à des délimitations parcellaires.

Une large fosse probablement creusée dans le but d'extraire des pierres a été mise au jour au nord-ouest de l'emprise. Un fragment de tuile à rebord et un tesson de poterie de facture antique indiquent une attribution à l'époque gallo-romaine pour cette cavité.

Aucun vestige en lien avec le passage, au sud du projet, de la voie antique Corseul-Carhaix n'a été découvert.

Inrap

Grand Ouest,

37 rue du Bignon, CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40
grand-ouest@inrap.fr